



## suivie d'une plainte contre violence volontaire

Par **audrillon**, le **22/09/2010** à **14:24**

Bonjour en mai 2010 j'ai été victime de violence volontaire par mon conjoint qui est maintenant mon ex j'ai porté plainte et eu 2 jours d'ITT et depuis aucune nouvelle je voudrais savoir que faire pour savoir ou en ai ma plainte surtout que mon ex compagnon est ADS a creteil et j'ai toujours des sequelles que se soit morale ou physique. Je ne sait plus quoi faire ni qui contacté j'ai des troubles du sommeil des crises de tetanie cochemard et egalement des mal de dos j'ai eu a plusieurs reprise mon medecin traitant mais cela n'arange rien quelqun peut il m'aider s'il vous plait je ne sais plus vers qui me tournée.  
merci

Par **audrillon**, le **24/09/2010** à **12:49**

personne ?